

Risque Mist Technologies maîtrise 1,6 M\$

Eurovestech souscrit le premier tour de table de Mist Technologies, de 1,6 M\$ (1,15 M€). Le VC londonien s'adjuge 46 % de la start-up parisienne dédiée au traitement du son. Nicolas André, qui l'a fondée en 2003, conserve plus de 40 % des parts, aux côtés de *business angels* (14 %). Mist Technologies développe une solution innovante de démixage qui permet d'obtenir un enregistrement multipiste à partir de n'importe quelle source monophonique ou stéréophonique. Il a déjà démontré son savoir-faire dans l'industrie du cinéma et de la musique, en restaurant, par exemple, en qualité haute définition les enregistrements originaux d'Edith Piaf pour le film *La*

Môme. Ce type d'application lui assurera un chiffre d'affaires « d'environ 0,35 M€, cette année, et supérieur à 2,5 M€, en 2008 », précise Nicolas André. Mist Technologies entend toucher un marché beaucoup large, avec un nouvel outil Internet dédié au grand public, dont les premières sources de revenus sont attendues « fin 2008, voire début 2009 », estime-t-il. La pépite de 30 salariés sollicitera prochainement les VCs pour un second tour, d'environ 5 M€. ■ L.B.

Eurovestech: Jean-Michel Petit, Marina Nikitina
Conseils juridiques: dirigeants: Paulhan & Associés (Olivier Paulhan), **investisseur:** Bersay & Associés (Yves Ardaillou, Sandrine de Sousa)